



IPR NEWS

Tour d'horizon 2008

Avant-propos



2008 a été une année stimulante et fructueuse pour le Programme INTERPOL sur les droits de propriété intellectuelle comme pour les parties prenantes des secteurs tant public que privé. Le début de l'année a été marqué par le succès grandissant

de l'Opération Jupiter – Amérique du Sud, qui a finalement abouti à l'arrestation de 185 personnes et à la saisie de contrefaçons et de produits piratés d'une valeur totale de plus de 121 millions d'USD en Argentine, au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Uruguay.

Cette opération a été suivie du lancement officiel de la Base de données sur les atteintes internationales à la propriété intellectuelle (DIIP), en février, en Inde. En juin, nous avons coorganisé la Conférence internationale 2008 sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle avec la Gendarmerie royale du Canada et en coopération avec Underwriters Laboratories Inc., au Canada. Cette conférence à caractère opérationnel a vu la participation de plus de 420 enquêteurs des services chargés de l'application de la loi, conseillers juridiques et représentants du secteur privé de 50 pays s'employant ensemble à trouver des réponses à la menace croissante que représentent la contrefaçon et le piratage au niveau international.

L'Opération Storm est une action visant les contrefaçons de produits médicaux menée par INTERPOL en partenariat avec le Groupe spécial international anti-contrefaçon de produits médicaux (IMPACT) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle est actuellement en cours au Cambodge, en Chine, en Indonésie, au Laos, au Myanmar, à Singapour, en Thaïlande et au Vietnam, et s'achèvera en décembre.

En octobre, la 3ème Formation à la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle, coorganisée par INTERPOL et la Guardia di Finanza, s'est tenue en Italie avec la participation de 30 délégués de 22 pays, dont huit pays africains. Depuis la mise en place du programme, au cours du troisième trimestre de 2007, l'Unité de lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle a formé 100 cadres de niveau intermédiaire des services de police et de douane ainsi que des organismes de contrôle des médicaments chargés d'enquêter sur les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale.

L'année touchant à sa fin, l'Unité de lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle déploie beaucoup d'énergie pour mettre en place une formation et des ateliers opérationnels auxquels prendront part plus de 120 représentants des services de police et de douane ainsi que des organismes de contrôle des médicaments venus de 26 pays d'Afrique orientale et australe, au Kenya, du 20 au 25 novembre.

Ces ateliers marquent le début d'un programme de travail de trois ans qui sera mis en œuvre en partenariat avec les forces de police de toute l'Afrique et qui a pour objectif de renforcer les capacités et de jouer un rôle de catalyseur pour les actions du type de l'Opération Jupiter contre les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale.

L'intégration de l'Afrique dans le Programme sur les droits de propriété intellectuelle constitue un important pas en avant s'agissant de donner à ce programme une dimension véritablement mondiale et de répondre aux besoins de toutes les parties prenantes.

John NEWTON
Responsable du Programme INTERPOL
sur les droits de propriété intellectuelle

Table des matières

Une opération menée sous la houlette d'INTERPOL et de l'Organisation mondiale des douanes aboutit au démantèlement de réseaux organisés de contrefaçon en Amérique du Sud	2
INTERPOL lance sa Base de données sur les atteintes à la criminalité intellectuelle lors d'une conférence en Inde	3
La menace commune que représentent les atteintes à la propriété intellectuelle au centre des travaux d'une conférence internationale au Canada	4
La formation relative aux contrefaçons de produits médicaux organisée par INTERPOL accompagne les efforts interservices déployés pour lutter contre la criminalité organisée en Afrique	5
Opération Mamba (IMPACT) – Pour agir contre les contrefaçons de médicaments en Tanzanie et en Ouganda	6
Troisième formation INTERPOL sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle	7
Établissement lors d'un sommet INTERPOL d'un partenariat pour lutter contre la contrefaçon de marques de certification	8

Une opération menée sous la houlette d'INTERPOL et de l'Organisation mondiale des douanes aboutit au démantèlement de réseaux organisés de contrefaçon en Amérique du Sud

Une opération coordonnée par INTERPOL et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ciblant des organisations criminelles transnationales en Amérique du Sud a abouti à 185 arrestations ainsi qu'à la saisie de marchandises de contrefaçon et piratées d'une valeur de plus de 121 millions de dollars US.

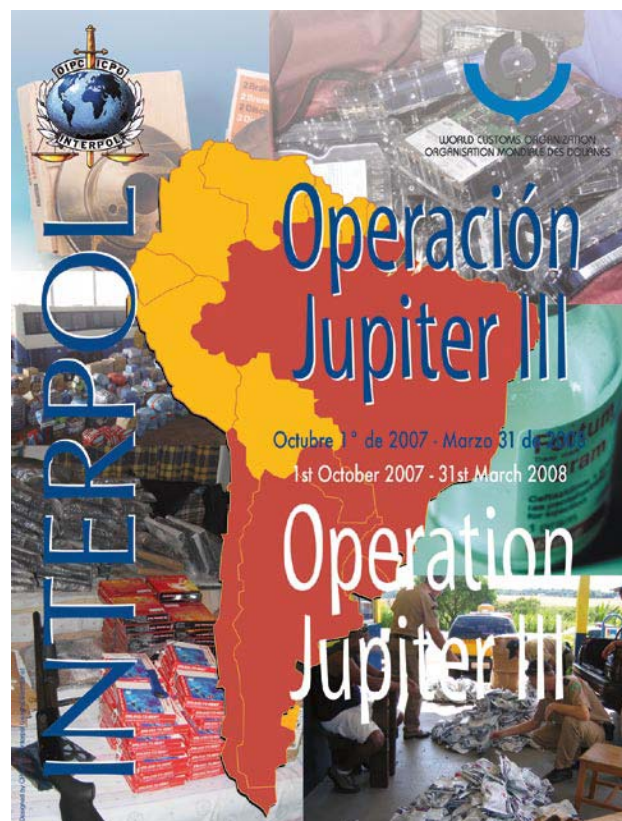
Outre de faux médicaments potentiellement mortels, des appareils électriques de qualité inférieure et d'autres produits piratés, les services de police et de douane de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay ont saisi 973 kg de marijuana, 2,35 kg de crack ainsi que des munitions et des armes à feu illicites tout au long des trois mois qu'a duré l'Opération Jupiter.

« Nous nous réjouissons de l'aide qu'INTERPOL, l'OMD et les secteurs touchés par la contrefaçon et le piratage en Amérique du Sud ont reçue de la police et de l'administration des douanes », a déclaré le Secrétaire Général d'INTERPOL, Ronald K. Noble.

« La détermination des services chargés de l'application de la loi des cinq pays concernés à travailler ensemble et à échanger les renseignements dont ils disposaient a eu pour effet d'améliorer la communication, la coopération et l'efficacité des interventions menées contre des réseaux criminels qui réalisent d'énormes profits sans se soucier le moins du monde de la sécurité de consommateurs innocents ».

L'Opération Jupiter visait principalement le flot de contrefaçons et de produits piratés provenant d'Asie du Sud-Est et transitant par les ports d'Iquique, au Chili, et de Montevideo, en Uruguay. Les circuits transnationaux de distribution des réseaux criminels organisés passaient ensuite par la Bolivie, le Paraguay et le Pérou, pour rejoindre le Brésil et le reste de l'Amérique du Sud.

Le Programme INTERPOL sur les droits de propriété intellectuelle, dans lequel s'inscrit l'Opération Jupiter menée en partenariat avec l'OMD, offre un point de contact central favorisant la coopération des services chargés de l'application de la loi avec les secteurs public et privé dans la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale. L'opération, qui s'est déroulée entre octobre et décembre 2007, est la troisième action de ce type menée dans la région pour lutter contre les organisations criminelles transnationales qui se livrent à la contrefaçon et au piratage.



« L'Opération Jupiter a fait progresser notre connaissance de la contrefaçon et du piratage en Uruguay », a déclaré le responsable de la Police nationale, Sydney Ribeiro. « En disposant de meilleurs renseignements, la police et INTERPOL Montevideo ont pu gagner beaucoup de terrain dans ce domaine ».

L'Opération Jupiter s'inscrit dans une série d'initiatives régionales de lutte contre la contrefaçon visant les organisations criminelles transnationales. Organisée par INTERPOL et l'OMD, elle a bénéficié de l'appui de la Chambre de commerce des États-Unis.

« En travaillant de concert, le monde des entreprises et INTERPOL portent des coups sévères aux contrefacteurs et aux pirates tout en protégeant les inventeurs, les employés et les consommateurs qui comptent sur des produits et technologies légitimes et sûrs », a déclaré David Hirschmann, Président et Directeur général du Global Intellectual Property Center (Centre mondial de la propriété intellectuelle) de la Chambre de commerce des États-Unis.

Les parties prenantes de la propriété intellectuelle

INTERPOL lance sa Base de données sur les atteintes à la criminalité intellectuelle lors d'une conférence en Inde

venues de partout dans le monde se sont réunies à Mumbai les 28 et 29 février 2008 à l'occasion d'une conférence de deux jours sur la contrefaçon et le piratage transnationaux qui a vu le lancement officiel de la Base de données d'INTERPOL sur les atteintes internationales à la propriété intellectuelle (DIIP).

Cette base de données constitue pour les entreprises du monde entier un point central d'information sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle unique en son genre. L'une de ses principales fonctions sera de contenir des données toujours fiables sur l'étendue de la contrefaçon et du piratage, afin de cerner plus précisément la nature des infractions commises portant atteinte à l'intégrité des marques et des droits d'auteur. Les services spécialisés du siège d'INTERPOL, à Lyon (France), analyseront ces données afin d'établir d'éventuels liens entre les atteintes à la propriété intellectuelle dont sont victimes les différentes branches de l'économie, faciliteront les enquêtes criminelles et élaboreront des rapports stratégiques sur cette forme de criminalité.

Le 2nd Annual Global Forum on Innovation, Creativity and Intellectual Property – coorganisé par la Chambre de commerce des États-Unis (USCC), le U.S.-India Business Council (USIBC) et la Confédération de l'industrie indienne (CII) – s'est déroulé dans un contexte de renforcement de



Répondant aux questions lors d'une conférence de presse (de gauche à droite) : David Chavern, Vice-président et directeur général de la Chambre de commerce des États-Unis, Ronald K Noble, Secrétaire Général d'INTERPOL, et John Newton, Responsable du programme INTERPOL sur la propriété intellectuelle

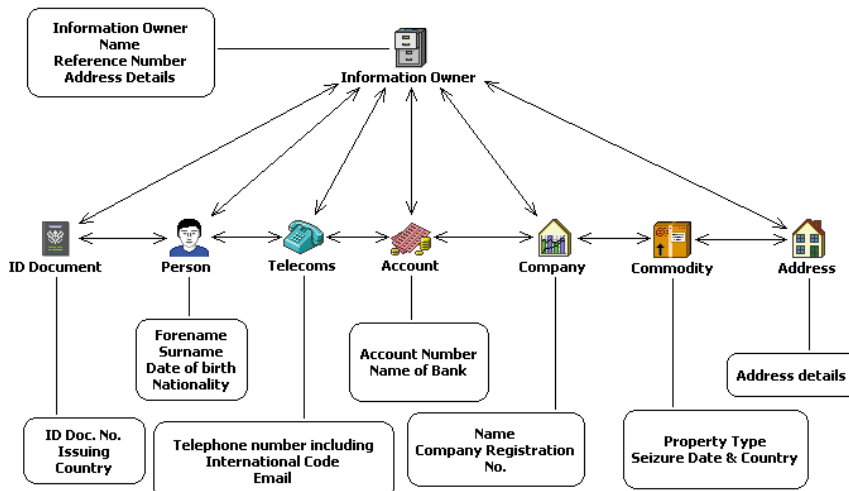
la coopération entre le monde des entreprises et la communauté des services chargés de l'application de la loi, qui a été mis en évidence à Doubaï récemment, lors du 4ème Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage.

« L'échange d'informations provenant du secteur privé aidera les services chargés de l'application de la loi de nos 186 pays membres à affecter leurs ressources plus efficacement dans les enquêtes sur des personnes ou des groupes de personnes liés à la contrefaçon et au piratage transnationaux », a déclaré le Secrétaire Général d'INTERPOL, Ronald K. Noble. « Par cette coopération, INTERPOL fait savoir aux malfaiteurs organisés que les frontières internationales ne les protègent plus du long bras de la justice ».

La nouvelle base de données – qu'accompagne la mise en œuvre d'une Norme mondiale INTERPOL minimale recommandée pour le recueil d'informations sur la contrefaçon et le piratage par le secteur privé – est le fruit d'un partenariat établi en 2006 entre INTERPOL et l'USCC, la plus grande fédération professionnelle nationale au monde.

« Ce partenariat historique permet aux services chargés de l'application de la loi, aux gouvernements et au secteur privé de s'employer ensemble à mettre au jour les réseaux criminels qui se livrent aux activités en question et à enquêter plus efficacement sur ces activités », a déclaré David Chavern, Vice-président exécutif et directeur général de l'USCC. « Nous attendons que d'importantes actions soient menées grâce à cette collaboration dans un très proche avenir ».

INTERPOL Database on International Intellectual Property (DIIP) Crime:
Recommended Minimum Global Standard for the Collection of Information on
Counterfeiting and Piracy by the Private Sector



La menace commune que représentent les atteintes à la propriété intellectuelle au centre des travaux d'une conférence internationale au Canada

Le partenariat et la coopération étaient les thèmes principaux de la Conférence internationale 2008 sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle, qui s'est tenue à Halifax dans l'objectif de trouver des réponses à la menace croissante que représentent la contrefaçon et le piratage au niveau international.

Coorganisée par INTERPOL et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), en coopération avec Underwriters' Laboratories Inc., cette manifestation a rassemblé trois jours durant (du 24 au 26 juin) plus de 420 enquêteurs des services chargés de l'application de la loi, conseillers juridiques et représentants du secteur privé de 50 pays.

D'éminents spécialistes ont expliqué pourquoi les atteintes à la propriété intellectuelle représentaient une menace directe pour les économies nationales ainsi que pour la santé et la sécurité des populations. La nécessité que les services chargés de l'application de la loi coordonnent leur action et coopèrent aux niveaux national et international avec les détenteurs de droits de propriété intellectuelle du secteur privé figurait également au nombre des principales questions abordées.

Les éléments dont on dispose indiquent que la quasi-totalité des grandes organisations criminelles transnationales sont impliquées dans la contrefaçon de produits, générant ainsi des profits considérables qui servent souvent à financer d'autres activités criminelles en tous genres. Il est donc primordial que les services chargés de l'application de la loi, les autorités gouvernementales à tous les échelons, le secteur privé et les partenaires internationaux travaillent en étroite collaboration pour pouvoir lutter efficacement contre cette forme de criminalité.

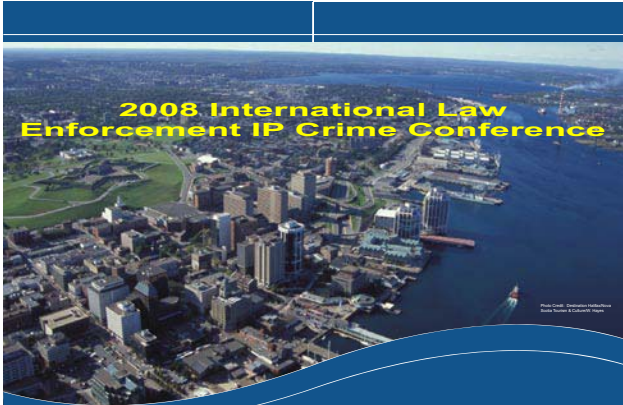
« Les organisations criminelles transnationales fabriquent et distribuent des produits de contrefaçon et piratés à l'échelle industrielle dans le seul but de réaliser d'énormes profits illicites », a déclaré John Newton, responsable du programme sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle à INTERPOL. « Elles n'ont pas la moindre considération pour des consommateurs souvent vulnérables, qui ne sont pas conscients des dangers que peuvent cacher d'apparentes bonnes affaires ».

Le Surintendant Ken Hansen, directeur du Programme de l'exécution des lois fédérales de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a indiqué

que le commerce des produits de contrefaçon ne fait l'objet d'aucune forme de contrôle qualité, élément pourtant indispensable pour assurer le respect des normes sanitaires et de sécurité, ce qui met en danger l'ensemble des consommateurs.





« Nous partageons tous les mêmes inquiétudes, en particulier au sujet de la menace que cette forme de criminalité fait peser sur la santé et la sécurité des citoyens de nos pays », a-t-il déclaré.

INTERPOL estime que la production et la vente de contrefaçons sont particulièrement dommageables à la société, à la santé et à l'économie. Les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale font en effet de nombreuses victimes, au nombre desquelles des personnes atteintes de maladies potentiellement mortelles et qui consomment à leur insu des contrefaçons de médicaments contenant peu ou pas de principes actifs.





2008 International Law Enforcement IP Crime Conference

Co-hosted by INTERPOL & the Royal Canadian Mounted Police
in Partnership with Underwriters Laboratories

Halifax, Nova Scotia, Canada
June 24, 25 and 26, 2008
For more information visit www.UL.com/ace

“Working in Partnership Against a Common Threat”

La formation relative aux contrefaçons de produits médicaux organisée par INTERPOL accompagne les efforts interservices déployés pour lutter contre la criminalité organisée en Afrique

INTERPOL a mis sur pied, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé et du Groupe spécial international anti-contrefaçon de produits médicaux (IMPACT), une série de formations en Ouganda et en Tanzanie, pour accompagner les efforts interservices visant à lutter contre les organisations criminelles transnationales qui produisent et distribuent de façon systématique dans toute l'Afrique des contrefaçons de produits médicaux.

Organisée à Kampala (Ouganda) les 18 et 19 septembre, la première session a été ouverte par M. Moses Sakira, Chef du Bureau central national INTERPOL de Kampala, et a vu la participation de 40 représentants de la police, des autorités nationales chargées de la lutte antidrogue et des douanes, qui ont reçu des conseils et suivi une formation destinés à accroître l'efficacité de leurs enquêtes sur des affaires de contrefaçon de produits médicaux. Cette formation a été assurée par des animateurs et des spécialistes d'INTERPOL, et par des représentants de la police nationale, des autorités chargées de la lutte antidrogue et des laboratoires pharmaceutiques concernés. Chacun des participants s'est également vu remettre un manuel de formation spécialement conçu par le Permanent Forum on International Pharmaceutical Crime (PFIPC).

La seconde session de formation a eu lieu à Dar Es-Salaam (Tanzanie) les 22 et 23 septembre et a été ouverte par M. Robert Manumba, Directeur des enquêtes criminelles de Tanzanie, et Mme Charrys Ugullum, Directrice par intérim de la Tanzania Food and Drug Authority, en présence de 50 participants issus de la police, des autorités nationales chargées du contrôle de l'alimentation et des médicaments, du bureau de la Présidence, de la Commission pour la concurrence loyale, du Bureau des normes et du bureau de l'Attorney General.

Ces sessions de formation marquent le lancement d'une opération menée sous la houlette d'INTERPOL dans le cadre du programme IMPACT

de l'Organisation mondiale de la santé. INTERPOL y joue un rôle de catalyseur des actions collectives visant les contrefacteurs, et coordonne les interventions des services de répression.

L'Ouganda et la Tanzanie sont en première ligne des initiatives entreprises en Afrique de l'Est, et la participation aux sessions de formation met en évidence le souhait de l'ensemble des services concernés de travailler ensemble et de coopérer pour obtenir des résultats tangibles dans la région.



Dar Es-Salaam (Tanzanie), 22 et 23 septembre 2008

Opération Mamba (IMPACT) – Pour agir contre les contrefaçons de médicaments en Tanzanie et en Ouganda

Les premières opérations conjointes INTERPOL-Organisation mondiale de la santé (OMS) visant les contrefaçons de produits pharmaceutiques se sont déroulées entre le 29 septembre et le 5 octobre 2008 en Tanzanie et en Ouganda.

Les contrefaçons de produits médicaux constituent un risque important pour la santé publique et sont de plus en plus répandues dans toutes les régions du monde, en particulier en Afrique.

Le prix élevé des médicaments authentiques et l'insuffisance des contrôles font que les patients recourent de plus en plus (sciemment ou non) aux faux médicaments. Au mieux, ces produits sont moins efficaces, mais ils peuvent aussi être nocifs, voire potentiellement mortels. On estime qu'en Afrique subsaharienne, plus d'un million de personnes – en majorité des enfants de moins de cinq ans – meurent du paludisme. Les faux antipaludéens seraient responsables d'un nombre important de ces tragédies.

L'Opération Mamba montre comment plusieurs services chargés de l'application de la loi peuvent être mobilisés pour atteindre un but commun. La police, les organismes chargés du contrôle des médicaments et les services fiscaux ont uni leurs forces en Ouganda et en Tanzanie afin de procéder à des inspections et de confisquer les faux médicaments découverts.

En Tanzanie, 191 lieux ont ainsi été inspectés, dont des pharmacies, des entrepôts et des marchés illégaux, ce qui a abouti à la saisie d'une centaine de types de produits. On trouve parmi les médicaments confisqués des antipaludéens, des médicaments pour le cœur, des antifongiques, des cocktails de vitamines ainsi que des produits hormonaux et dermatologiques. La police a fermé quatre pharmacies et 18 échoppes (appelées

« Duka la Dawa Baridis ») autorisées à vendre des médicaments qui s'étaient révélées en infraction. 44 enquêtes de police en tout ont été ouvertes.

À la suite d'opérations de police visant 45 établissements en Ouganda, 38 échoppes et pharmacies font l'objet d'enquêtes, soupçonnées de fonctionner sans les autorisations nécessaires ni se soumettre aux contrôles requis. Des médicaments non enregistrés ont été confisqués et des produits soupçonnés d'être des contrefaçons ont été emportés pour analyse.

Ces deux actions répressives conduites par INTERPOL sont les premières à être mises en œuvre en Afrique dans le cadre du Programme IMPACT de l'OMS.

IMPACT est une alliance entre parties prenantes du monde entier créée en 2006 qui a pour but d'accroître la coopération internationale entre les États membres de l'OMS, les organisations internationales, les ONG, les services chargés de l'application de la loi et les professions de santé. L'objectif est de sensibiliser aux dangers que représentent les contrefaçons de produits médicaux ainsi que d'en enrayer la fabrication et la distribution.

Le programme OASIS-Afrique d'INTERPOL, qui a pour objet de renforcer les capacités, de développer l'infrastructure et de soutenir les opérations de police dans cette région, a joué un rôle catalyseur en ce qui concerne la mise en œuvre de ces importantes opérations. L'Opération Mamba est la première d'une série d'actions de lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale qu'il est prévu de mettre en place dans le cadre du programme OASIS. Le succès qu'elle a connu constitue une base solide sur laquelle s'appuyer pour organiser d'autres opérations dans l'avenir.



Contrefaçons saisies dans un entrepôt en Ouganda



Les résultats de l'opération mise en œuvre en Tanzanie sont présentés lors d'une conférence de presse



Parmi les produits saisies : tout un éventail de produits médicaux et cosmétiques

Troisième formation INTERPOL sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle

La troisième formation INTERPOL sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle a rassemblé des participants venus des forces de police et du secteur privé du monde entier.

La formation, qui s'est tenue à Ostie (Italie) du 20 au 24 octobre, était co-organisée par la Guardia di Finanza, la police et les membres du Groupe d'action d'INTERPOL sur les atteintes à la propriété intellectuelle, lesquels viennent d'horizons très divers – services chargés de l'application de la loi et douanes, organisations internationales, entreprises du secteur privé, organismes de protection des brevets.

La formation d'une semaine a été dispensée à 32 cadres policiers de niveau supérieur et intermédiaire chargés d'enquêter sur les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale. Plusieurs participants ont pu bénéficier de cette formation grâce à un financement privé.

Au total, la formation a été suivie par des participants de 22 pays différents, représentant toutes les régions d'INTERPOL ; parmi les participants, on comptait huit policiers venus d'Afrique et huit venus d'Amérique du Sud.

Un grand nombre de participants venaient de pays où des actions étaient menées par les services chargés de l'application de la loi dans tous les secteurs d'activité afin de lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale. Cette formation a apporté aux policiers les connaissances et les compétences nécessaires pour diriger les initiatives opérationnelles de ce type.

Cette formation représente une étape importante, dans la mesure où 100 cadres policiers de niveau intermédiaire ont désormais été formés par INTERPOL. 120 policiers supplémentaires bénéficieront par ailleurs de la formation à la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle et des ateliers opérationnels qui seront co-organisés par INTERPOL et la Police kényenne à Nairobi (Kenya) du 20 au 25 novembre 2008.

Le Major général Saverio Capolupo, de la Guardia di Finanza (au centre), avec son équipe et les participants à la troisième formation INTERPOL sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle



Établissement lors d'un sommet INTERPOL d'un partenariat pour lutter contre la contrefaçon de marques de certification

Le 17 mars 2008, des représentants de 12 des principaux organismes certificateurs internationaux se sont réunis au Secrétariat général à l'occasion du premier Sommet anticontrefaçon INTERPOL des organismes de certification. Les marques de certification, qui indiquent qu'un produit est conforme à certaines normes minimales de sécurité, sont souvent contrefaites et utilisées pour renforcer la confiance dans des produits de contrefaçon ou de qualité inférieure, dont du matériel électrique et autres appareils ménagers potentiellement dangereux.

Le sommet avait pour but de trouver une parade internationale commune à cette forme de criminalité organisée en définissant des objectifs et des plans d'action tels que déterminer les façons possibles pour les pays et les différents secteurs d'activité concernés d'échanger des informations entre eux, cibler les usines qui fabriquent des contrefaçons et encourager les autorités compétentes à prendre les mesures de répression nécessaires. La fabrication et la distribution de marchandises de qualité inférieure ou de contrefaçon portant de faux labels de certification constituent une grave menace pour les consommateurs du monde entier.

S'exprimant au nom du secteur de la certification, Keith Williams, Président-directeur général de Underwriters Laboratories Inc, a déclaré : « La contrefaçon de marques de certification est néfaste à la santé et à la sécurité des populations, aussi nous félicitons-nous de cette occasion qui nous est offerte de coopérer avec INTERPOL ».

Ce sommet était l'une des premières pierres apportées à l'édifice de l'opération Overshock d'INTERPOL, une opération de police d'une durée de 18 mois dans le cadre de laquelle les produits portant de faux labels de certification font l'objet d'un ciblage systématique. Le projet vise à mettre en place une équipe spéciale multidisciplinaire coordonnée par INTERPOL et composée de représentants des services de police et de douane de différents pays agissant en partenariat avec des organismes certificateurs du monde entier.



Sommet anticontrefaçon des organismes de certification, Lyon, mars 2008

Jean-Michel Louboutin, Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL, a déclaré aux participants : « Nous devons nous concentrer sur l'échange d'informations afin que les actions de répression à mettre en œuvre dans les différents secteurs d'activité le soient là où elles ont le plus de chances de réussite. INTERPOL peut travailler avec vous et avec les autorités nationales pour cibler les unités de production de contrefaçons dans les pays sources, et encourager les actions répressives à leur rencontre ».

A l'issue du sommet, INTERPOL et les organismes de certification ont prolongé le partenariat afin que des opérations soient menées à l'encontre des organisations criminelles transnationales concernées au niveau régional et mondial. Plusieurs importants services chargés de l'application de la loi du monde entier, dont la Police fédérale australienne, Europol, le FBI, la Gendarmerie royale du Canada et l'Immigration and Customs Enforcement (service de contrôle de l'immigration et des douanes) du Département de la Sécurité intérieure des Etats-Unis, ont conjugué leurs efforts afin de jouer un rôle catalyseur dans l'action.

« Nous développons actuellement notre réseau afin d'y englober les services de police et de douanes de Chine et d'Asie du Sud-Est. Cela signifie que dans un proche avenir, nous travaillerons avec nos collègues chargés de l'application de la loi dans les pays sources afin de cibler et de fermer les installations de production qui fabriquent systématiquement des contrefaçons de marques de certification », a déclaré John Newton, le responsable du programme DPI d'INTERPOL.